

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT AUVENT

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit novembre

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Auvent dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Bruno GRANCOING, Maire.

Date de convocation : 10 novembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 15.

Présents : 14

Procurations : Audrey MEUNIER donne pouvoir à Jessica GATTE

Présents : M. Bruno GRANCOING, Maire ; M. Alain DURIS, Mme Sylvie GERMOND, Mme Annie DUCOURTIEUX, M. Daniel DESBORDES, Adjoints.

Mme Sandrine COULON, Mme Jessica GATTE, ~~Mme Audrey MEUNIER~~, Mme Muriel HARTWICH, Mme Aurélie GAUMER, M Thomas REVET, M. Thomas PEYRAUD, M. Yoann RUFFEL, Mr Alan DUVAL, M. Éric BOULESTEIX, Conseillers Municipaux.

Secrétaire de séance : Mr Éric BOULESTEIX

### **OBJET : COTISATION A L'EPICERIE ASSOCIATIVE L'AUVENTINE**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de l'épicerie associative l'AUVENTINE

Vu la volonté de la commune de soutenir les initiatives locales et de favoriser les circuits courts,

Considérant que l'épicerie associative l'AUVENTINE propose des produits locaux et solidaires,

Considérant que la commune souhaite effectuer des achats auprès de ladite

Considérant que ces achats nécessitent au préalable une cotisation annuelle en tant que membre de l'association,

**La Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité**

- **Décide** d'adhérer à l'épicerie associative l'AUVENTINE pour l'année 2025.

**Autorise** le versement de la cotisation annuelle d'un montant de 15.00€.

- **Autorise** le Maire à effectuer les démarches nécessaires à cette adhésion et à procéder aux achats dans le cadre du budget.
- **Inscrit** cette dépense au budget communal, ~~article 6281~~

**Fait à Saint-Auvent, le 18 novembre 2025**

**Le Maire,**

**Bruno GRANCOING**

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture le 20 novembre 2025

De la publication le 20 novembre 2025

*[Signature]*

